



Le boycott consommateur est un acte délibéré par lequel une personne renonce, pour des motifs politiques, à acheter des marchandises ou des services d'entreprises israéliennes, et à recourir à des firmes internationales profitant, par leur activité commerciale, des pratiques discriminatoires en Israël et dans les territoires occupés.

Cette campagne dénonce les atteintes au droit international et les violations des droits humains pratiquées par Israël, et fait connaître les implications d'entreprises suisses dans cette politique. La campagne se focalise notamment sur la discrimination systématique pratiquée à l'encontre de la population palestinienne concernant l'accès à l'eau et à la terre, en Israël et dans les territoires occupés, et sur l'exploitation des matières premières naturelles sous le régime de l'occupation, au mépris du droit international.

Parmi les marchandises provenant d'Israël commercialisées en Suisse, on peut citer

- Appareils à gazéifier l'eau et accessoires de la marque [SodaStream](#)
- Fontaines à eau de l'entreprise Eden Springs
- Agrumes, [dattes](#), [pommes de terre nouvelles](#), [fines herbes](#), [cacahuètes](#) et [autres fruits et légumes](#) produits par Mehadrin, Jaffa, Carmel, Medjoul et d'autres marques
- Cosmétiques de la Mer Morte, particulièrement [Ahava](#), Dermasel, [Arad](#) et autres
- Génériques de Teva
- Et de nombreux autres produits, à retrouver dans le [Not Shop sur ce site](#).

En Suisse, la campagne vise particulièrement les grandes surfaces, comme COOP ou MIGROS, qui se vantent de respecter les objectifs de durabilité du [Global Compact](#). Cet engagement implique que les entreprises doivent « promouvoir et respecter la protection du droit international relatif aux droits de l'homme » et « veiller à ne pas se rendre complices de violations des droits de l'homme ». Pour se conformer à ces principes, il n'est pas suffisant de s'en remettre au « libre choix du consommateur » ! Plus de 10 000 personnes ont signé [l'appel au boycott de produits israéliens](#) et expriment par là ne plus vouloir s'accommoder de l'impunité d'Israël.



Quels produits boycotter ? Cf. les informations de notre [guide](#) et sur le [Not Shop](#).

Articles

-

[Luxembourg: une grande chaîne de supermarchés retire les produits israéliens!](#)

01.09.2015

Cactus, la principale chaîne de supermarchés du Grand Duché de Luxembourg, a décidé de suspendre la vente de ses marchandises « made in Israel ».

[... lire la suite](#)

-

[Ahava envisage de se relocaliser](#)

11.06.2015

Suite à la campagne de boycott de ses produits, AHAVA, la société de cosmétiques israélienne, envisage de transférer sa fabrique depuis la colonie de Mitzpe Shalem (en Cisjordanie occupée) dans le Conseil régional de Tamar, qui est de l'autre côté de la Ligne verte (frontières de 1967).

[... lire la suite](#)

-

[L'étiquetage des produits des colonies a du vent dans les voiles...](#)

11.06.2015

Actuellement seulement 0,7% des exportations israéliennes à l'Union européenne proviennent des colonies, mais les pressions en faveur d'un étiquetage de ces produits pourraient avoir un effet boule de neige en faveur du boycott.

[... lire la suite](#)

-

[Colonies en Palestine: l'Europe dans l'illégalité](#)

06.02.2015

Le 27 janvier dernier, la Plateforme des ONG françaises pour la Palestine et la Fédération internationale des droits de l'Homme (FIDH) lançaient la campagne « Made in illegality » pour faire pression sur l'Union européenne (UE) et les gouvernements de ses États membres.

[... lire la suite](#)

-

[Pas de "Business As Usual" avec Israël](#)

25.01.2015

80 dessinateurs du monde entier exhortent le Festival internationale de la bande dessinée d'Angoulême de rompre toute relation avec la société Sodastream tout comme à tous les festivals, conventions et célébrations de la bande dessinée et de l'art de la caricature auxquels ils participent, de rejeter tout partenariat, financement ou coopération avec une société israélienne.

[... lire la suite](#)

-

11.12.2014

France 2 et France 3 attribuent en cadeau des produits Sodastream dans des émissions de divertissement, telles que « Questions pour un champion », « Slam » et « Motus ». Or Sodastream est une entreprise israélienne implantée dans la colonie Ma'ale Adumim en **Palestine** occupée, en violation du droit international.

[... lire la suite](#)

Page 4 of 11

- [« First](#)
- [Previous](#)
- [1](#)
- [2](#)
- [3](#)
- 4
- [5](#)
- [6](#)
- [7](#)
- [Next](#)
- [Last »](#)

Downloads

-  [Guide pour le boycott consommateur.pdf \(918.2 KiB\)](#)
-  [Made in Israel: Agricultural Exports from Occupied Territories \(Who Profits\) \(2.8 MiB\)](#)
-  [Feasting on the Occupation \(Al Haq\) \(2.6 MiB\)](#)
-  [Ahava: Tracking the Trade Trail of Settlement Products \(Who Profits\) \(2.6 MiB\)](#)
-  [SodaStream: A Case Study for Corporate Activity in Illegal Israeli Settlements \(Who Profits\) \(3.4 MiB\)](#)
-  [Produits israéliens? Bien sûr je boycotte! \(2.0 MiB\)](#)

Liens

- [BDS List](#) -
- [Who Profits](#) -
- [Stolen Beauty - Boykott Ahava](#) -
- [Apartheid Adventures: Soda Stream](#) -

[Plus de brochures, tracts et sticker peuvent être téléchargé ici.](#)